



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE



Séance du 24 Septembre 2014

INVESTISSEMENTS

12 - DEPOT BUS SITE DE COLOMIERS

12.1 - Marché n° Y 2014 12050 M : Agencement - Meubles pour la communication et l'affichage dans le local « prise de service des conducteurs » - Approbation du marché à conclure avec l'entreprise CIMSO

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, M. LATTES, MME MARTI, MM. RAYNAL, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO, LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU, LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération D.2010.12.16.11.4 du 16 décembre 2010, a approuvé le pré-programme « Caractéristiques Générales » du site TISSEO de Colomiers, appelé également « 3ème Dépôt »,
- Par délibération D.2011.03.28.11.1 du 28 mars 2011, a approuvé l'organisation des consultations des marchés nécessaires au bon déroulement des études et des travaux préparatoires nécessaires à la réalisation du site TISSEO de Colomiers.
- Par délibération D.2011.07.11.7.1 du 11 juillet 2011, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du futur site Tisséo de Colomiers au Groupement DENU & PARADON / BRANGER & ROMEU / SNC LAVALIN.
- Par délibération D.2014.07.09.6.6 du 09 juillet 2014, a approuvé le rapport d'état d'avancement de l'opération du site TISSEO de Colomiers et les modifications de programme concernant l'utilisation des deux parcelles récemment acquises par le SMTC dans le projet et l'aménagement particulier de la salle de prise de service.

Le SMTC a fait réaliser au début de l'année 2013, sous la responsabilité de la SMAT et par la maîtrise d'œuvre de l'opération, une étude complémentaire, de niveau Avant-Projet, qui concernait spécifiquement l'ergonomie et l'aménagement de la salle de prise de service des conducteurs.

Cette étude a été réalisée de manière à pouvoir être utilisée pour le réaménagement éventuel de l'ensemble des salles de prise de service des autres sites de TISSEO (Atlanta, Langlade, Garossos).

Cette modification de programme consiste donc à remplacer l'aménagement prévu pour la salle de service du site TISSEO de Colomiers par celui issu des résultats de cette étude.

Le présent marché concerne le lot n° 19 intitulé « Agencement - Meubles pour la communication et l'affichage dans le local prise de service » relatif aux prestations de menuiserie bois, structure et cadre métallique, habillage en tôle et plexiglas et sérigraphie nécessaires à l'aménagement du local « prise de service des conducteurs » dans le bâtiment Exploitation.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert après avis d'appel public à la concurrence conformément aux dispositions des articles 160, 161 du Code des Marchés Publics. La consultation a été lancée par avis d'appel public à la concurrence télétransmis le 06 juin 2014 aux publications du BOAMP et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 18 juillet 2014 à 12h00.

Quatre entreprises ont retiré le dossier de consultation et une entreprise a remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. CIMSO

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **16 septembre 2014**, agréé la candidature suivante :

1. CIMSO

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **16 septembre 2014** attribué le marché à l'entreprise **CIMSO** dont le montant proposé s'élève à **99.699,50 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché Y 2014 12050 M avec l'entreprise **CIMSO**.

* *
*

Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise **CIMSO** le marché n° Y 2014 12050 M concernant la réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement du local « prise de service des conducteurs » dans le bâtiment Exploitation du site TISSEO de Colomiers, pour un montant de **99.699,50 € HT**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

RETOUR PREFECTURE

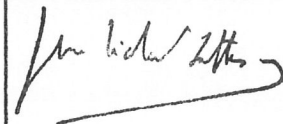
LE :

- 1 OCT. 2014

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES